

Partenaire solaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-643354>

Nutzungsbedingungen

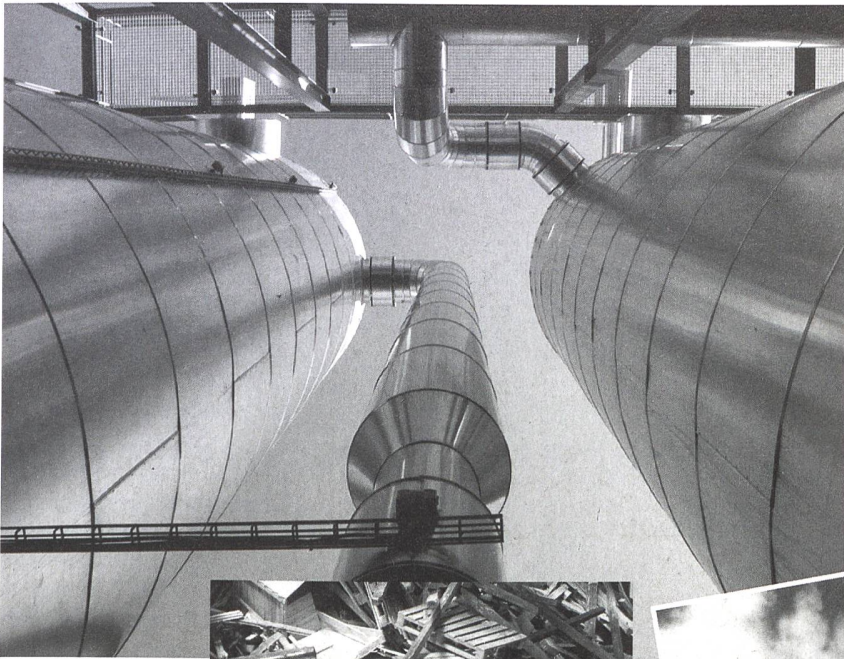
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

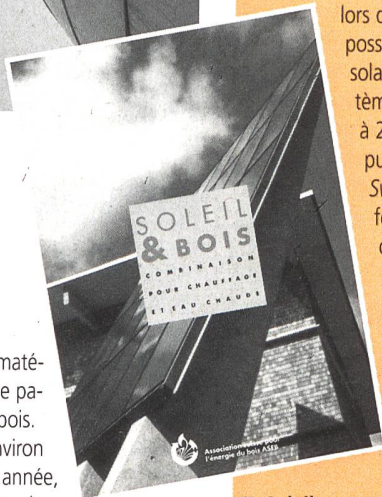
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Grâce à CRICAD, les déchets de bois de l'industrie vont fournir du chauffage et de l'électricité.



Chauffée au bois

La commune romande de Crissier près de Lausanne est à la pointe du chauffage à distance et de la production d'électricité avec des débris de bois.

CRICAD SA est le nouveau sigle du paysage economico-écologique de Suisse romande. Cette société est le résumé en six lettres de «Cressier Chauffage A Distance».

Ensemble. Elle est composée de partenaires tels que le Canton de Vaud, la Commune de Crissier, le service intercommunal de l'électricité de l'Ouest lausannois (SIE SA) situé à Renens et des partenaires privés actifs dans le recyclage de matériaux, les transports ou l'immobilier. Le capital-actions d'un peu plus de 2,1 millions de francs suisses est divisé entre ces différentes parties, investisseurs de sommes allant de 50 000 à 685 000 francs.

«CRICAD a aussi vu le jour grâce au financement accordé par la Confédération sous la forme d'un engagement de deux millions et demi de francs consenti dans le cadre du programme d'encouragement lié à Lothar», souligne Daniel Binggeli, responsable pour le bois au sein de l'Office fédéral de l'Energie (OFEN).

Réalisation. Situé en zone industrielle à l'entrée nord-est de Lausanne, le projet CRICAD a germé dès 1995 dans l'esprit d'Alain Costa, propriétaire de Retripa SA et actionnaire principal de CRICAD. Retripa est une entreprise qui

sépare et recycle divers matériaux comme le carton, le papier, les plastiques et le bois. Ce dernier, à raison d'environ 10 à 12 000 tonnes par année, est un déchet qui provient de l'industrie, des chantiers de démolitions et des décharges.

C'est ce bois exclusivement qui sert aujourd'hui de combustible de base, une fois débarrassé de ses résidus de métal et de béton, à la centrale de production mixte de chauffage et d'électricité CRICAD. Construite exactement en une année, elle est en service depuis le 19 février dernier. Point important, elle est bien intégrée sur le marché et revend l'énergie qu'elle produit. Sa puissance thermique annuelle s'élève à huit mégawatts thermiques, ce qui correspond grosso modo à la consommation annuelle de mazout de chauffage de 800 villas individuelles. Cette chaleur est transmises aux entreprises voisines et aux immeubles raccordés à ses 3 kilomètres et demi de conduites destinées au chauffage de proximité.

Cerise sur le gâteau, une partie de cette énergie thermique est transformée en courant électrique. Ce dernier est utilisé par CRICAD pour couvrir ses besoins propres, le solde est vendu au SIE SA pour 13 centimes. Après l'inauguration officielle du 11 octobre, cet hiver sera le premier complet pour CRICAD. Ses résultats sont attendus avec impatience.

Partenaire solaire

Un avantage important de l'énergie solaire, c'est qu'elle est combinable avec d'autres sources énergétiques.

Le soleil est le plus grand fourneau à disposition de l'homme. Et le moins cher: le soleil ne facture pas l'énergie employée. Sur terre, un mètre carré de capteurs solaires délivre suffisamment d'énergie pour chauffer 100 baignoires par année. En été, l'énergie solaire couvre 100 % des besoins en eau chaude. Elle suffit à chauffer toute la maison lors des journées ensoleillées du printemps et de l'automne. Sur une année, elle couvre jusqu'à 40 % des besoins énergétiques.

Un avantage dont on parle peu: lors des jours les plus froids, il est possible de combiner les capteurs solaires avec n'importe quel système de chauffage pour 15 000 à 20 000 francs. Les brochures publiées par SuisseEnergie et Swissolar informent sur les différentes possibilités. Les principaux renseignements (fonctionnalité, installation, avantages) utiles aux maîtres d'ouvrage y sont résumés sur quatre pages. On y trouve aussi des exemples réalisés pour chaque combinaison possible:

- **Soleil et mazout:** le mazout est un combustible bon marché. Les locataires et les propriétaires bénéficient de coûts annexes faibles. Le rendement des centrales de chauffage compactes actuelles est supérieur à 92 %.
- **Soleil et bois:** brûlé à haut rendement, le bois se régénère constamment et ne produit pas plus de CO₂ qu'il ne le ferait en se décomposant dans la forêt.
- **Soleil et gaz naturel:** le gaz naturel est le combustible fossile le plus respectueux de l'environnement. Un local pour la citerne n'est pas nécessaire. Les chauffages à gaz modernes sont équipés d'un réglage continu de la puissance.
- **Soleil et pompes à chaleur:** ni gaz d'échappement, ni produits de combustion, ni déprédation de la nature. Peu d'électricité suffit aux pompes à chaleur pour extraire de l'environnement un multiple en chaleur propre.

Une 5e brochure contient les principales informations sur l'installation de capteurs solaires. Dans la plupart des cantons, elle est encouragée par des collectivités publiques.

Plus de renseignements gratuitement auprès de la Hotline Soleil (0848 000 104) ou à l'adresse www.swissolar.ch.